



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
19

Membre du Bureau représenté :
2

Membres présents sans voix
délibératives :1

Total votants : 20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230608-DBC20230608_04-DE
Reçu le 04/07/2023
Publié le 04/07/2023

N° DBC 20230608-04

Date de la convocation : 01 juin 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 08 juin 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ludovic COMBE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Christophe DOS SANTOS, Bernard VIGNAUD, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN.

Membres du Bureau absents excusés :

Frédéric CHONIER, Didier RÔMEUF (représenté par Christophe DOS SANTOS, Éric CABROLIER, Serge FAYET Helene BOUDON, Sylvain HERMAN, Daniel BALISONI, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Caroline GUELON, Serge THEALLIER, Didier CORNET Jean Eric GARRET, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

BILLETTERIE EN LIGNE – CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Rapporteur : Tony BERNARD,-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

Vu la délibération n°DBC20220531-01 portant sur la convention billetterie avec la Maison du tourisme du Livradois-Forez

Considérant la nécessité de définir des conditions générales de vente pour la billetterie en ligne de la Maison du tourisme du Livradois-Forez

La convention avec la Maison du tourisme, concernant la vente en ligne est toujours valide. Elle intègre toutes les animations nécessitant une billetterie en ligne.

Les conditions générales de vente sont une annexe à cette convention et ont été modifiées en raison de la modification des activités proposées à la vente en ligne.

AR Prefecture

063-200070712-20230608-DBC20230608_04-DE
Reçu le 04/07/2023
Publié le 04/07/2023

Les conditions générales de vente sont annexées à la présente délibération.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les conditions générales de vente en ligne ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision

TOTAL VOTANTS : 20

Membres présents : 20

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

